



Piétons 67 Infos

Le journal de la marche à pied

Bulletin de liaison de l'association Piétons 67, inscrite le 15 juin 1999 au registre des Associations du Bas-Rhin

Le Mot du président

Nous voilà déjà en 2015 !

L'année 2014 s'est achevée pour notre association par notre rencontre (annoncée dans le précédent bulletin), le 17 décembre, avec M. Jean-Baptiste Gernet, conseiller municipal et communautaire chargé entre autres des « mobilités actives », donc entre autres « M. Piétons ».

On en trouvera le compte rendu ci-après.

Auparavant, le 8 décembre, le **Conseil national de sécurité routière (CNSR)** s'était réuni.

Sa commission « deux-roues, deux-roues motorisés » avait décidé de proposer au Ministre compétent de « développer les espaces mixtes piétons - cyclistes ». Il est évident que nous y sommes opposés, comme toutes les associations de défense des piétons. L'association nationale « les Droits du piéton » a réagi en écrivant une **lettre ouverte au Ministre de l'Intérieur**, dont on trouvera ci-joint une copie.

Bref, il nous faut toujours être vigilant pour défendre tous nos droits.

Enfin, tout récemment, ont été annoncées de **nouvelles mesures de sécurité routière** : voir ci-contre.

Autre sujet : nous procédons actuellement à la mise à jour de notre dépliant "Piétons" qui date de 2007. Nous vous en parlerons dans le prochain bulletin.

Pour terminer, je vous adresse, bien que très tardivement, tous mes voeux de bonheur, de réussite et de santé, à vous et à vos proches, pour l'année nouvelle.

Et bonne année piétonne !

N'OUBLIEZ PAS DE RÉADHÉRER !

Gilles HUGUET

SOMMAIRE

Le Mot du président	p.1
Nouvelles mesures de sécurité routière	p.1
L'accidentalité des piétons	p.1
Rencontre avec M. Gernet	p.2
Place Saint-Etienne	p.2
Nos activités depuis novembre 2014	p.2

Nouvelles mesures de sécurité routière

Ce 26 janvier, le Ministre de l'Intérieur a dévoilé ses "26 mesures pour une nouvelle mobilisation" dans le domaine de la sécurité routière.

Pour ce qui nous concerne, une mesure "surprise" - car il n'en était pas question auparavant - est apparue :

l'interdiction pour tous les véhicules sauf les deux-roues de stationner à moins de 5 mètres avant les passages piétons, afin d'améliorer la visibilité entre piétons et conducteurs. On ne peut que se réjouir de cette mesure, mais il conviendra de suivre de près comment elle sera signalée, respectée ... et à défaut verbalisée.

Autre mesure : **"renforcer les sanctions pour les conducteurs qui, stationnant sur les passages piétons, sur les trottoirs ou sur les pistes cyclables, mettent en danger les piétons en les obligeant à les contourner."**

Cette mesure doit être prise en liaison avec le Ministère de la Justice.

Voilà aussi une bonne mesure ... si elle est effectivement appliquée par les forces de l'ordre.

Et fort heureusement, **il n'est plus question de "développer les espaces mixtes piétons - cyclistes"**.

L'accidentalité des piétons

Hélas le nombre des accidents mortels de piétons ne diminue pas. Dans le **Bas-Rhin**, en 2014, parmi les 49 tués dans un accident de la route, il y a eu **6 piétons** (2 dans la CUS et 4 hors CUS) (6 également en 2013). Par tranche d'âge ils se répartissent en : 2 entre 25 et 45 ans, 3 entre 45 et 65 ans, et 1 de plus de 65 ans. *5 de nuit, dont 3 sur autoroute.*

Donc une seule personne âgée, et aucun enfant.

Par contre, dans le **Haut-Rhin**, il y a eu **7 piétons** tués (2 en 2013) qui se répartissent en : 2 de moins de 15 ans, 1 entre 45 et 65 ans, et 4 de plus de 75 ans.

Il y a donc là en grande majorité des enfants et des personnes âgées. En **France entière** : **465 en 2013, 503 en 2014, soit 38 de plus, ou 8 % de plus** : c'est encore beaucoup trop.



Le 17 décembre 2014 « Piétons 67 » a été reçu par M. Jean-Baptiste Gernet, conseiller municipal et eurométropolitain (ex-communautaire), délégué aux mobilités actives et innovantes.

L'entretien a porté sur les possibilités d'amélioration des points 2, 3 et 8 du Plan Piéton de la ville de Strasbourg :

- accorder plus de place aux piétons,
- désamorcer les conflits piétons/cyclistes,
- mieux traiter les carrefours pour les piétons.

La demande a été réitérée de créer une nouvelle signalétique pour améliorer la cohabitation piétons-cyclistes dans les sites contraints, où les espaces mixtes sont nécessaires.

De nouveaux panneaux, basés sur le respect mutuel, (photo ci-dessus) ont été mis en place récemment sur l'avenue du Rhin près du pont Churchill, ainsi que dans le quartier du Port du Rhin. Leur efficacité pourrait être améliorée par l'emploi d'un graphisme qui mette encore plus en valeur le respect du plus faible par le plus fort et qui permette au panneau de ne pas passer inaperçu parmi le mobilier urbain et en particulier les palissades de chantier.

« Piétons 67 » attend maintenant une date de réunion sur le terrain, dont le principe a été adopté lors de cette entrevue. Elle concernera des carrefours à feux situés dans le quartier de la gare et à Neudorf, où nous demandons des améliorations pour les piétons, en particulier l'allongement des temps de vert piéton, là où ces temps de vert sont manifestement trop courts pour eux.

André ROTH

Prochaines réunions mensuelles
dans notre local : 25 rue de Belfort, à 18h30
(À confirmer pour chacune d'elles)
les lundis 2 février, 2 mars,
? avril, 4 mai, 1er juin, 6 juillet
Date probable de
l'Assemblée générale le lundi 30 mars

Cette belle place située dans l'ellipse insulaire au centre de Strasbourg est connue pour sa statue emblématique du "Meiselocker".

Son aménagement en **zone de rencontre**, dans le prolongement de la rue des Frères, vient d'être terminé. Avec ses pavés et ses divers mobiliers - essentiellement des bancs et des cubes en pierre servant à la fois de bornes et de sièges -, elle est superbe. (photo ci-dessous)

Contrairement à la place de la Cathédrale et à la place du Château qui sont des aires piétonnes, la place Saint-Etienne - tout comme la place Saint-Thomas - est donc une zone de rencontre, ce qui signifie que **les piétons y sont prioritaires** sur les cyclistes et les automobilistes (limités à 20 km/h.), et que tous doivent y cohabiter "harmonieusement", espérons-le du moins : en y passant fréquemment, nous allons observer le comportement des usagers de cette place.

Gilles HUGUET



Nos activités depuis novembre 2014

Novembre 2014

- 3 réunion mensuelle
- 12 réunion commission sécurité routière CUS
- 19-20-21 colloque intermodalité
- 28 rencontre ORTAL nouvelles mobilités

Décembre 2014

- 3 réunion mensuelle
- 17 réunion avec M. J-B. Gernet, conseiller municipal et communautaire
- 17 réunion commission intercommunale pour l'accessibilité (CIPA)

Janvier 2015

- 5 réunion mensuelle
- 14 réunion mise à jour du dépliant "piétons"
- 15 réception voeux du Maire de Strasbourg



N'oubliez pas d'adhérer ou de ré-adhérer !

Piétons 67 Infos – Bulletin édité par « Piétons 67 »
25 rue de Belfort – 67100 STRASBOURG
Tel : 06 21 11 64 47 / e-mail : pietons67@yahoo.fr